



9 décembre 2024

COPIL Heinlex



Pôle Sciences et technologie
Nantes Université

- 1- Règlement de gestion et annexe 1
- 2- Désignation de la personne responsable de site
- 3- Retour GT Vie de campus, GT BU, GT Informatique
- 4- Calendrier 2025 : COPIL et Cotech

1- Règlement de gestion & Annexe 1

1 – Règlement – document (v9) communiqué par mail le 25/11/2024

→ intitulés de fonctions:

- Proposition de se référer au Règlement intérieur de l'établissement : intitulé de fonction au féminin suivi du masculin.
- les directrices et les directeurs : modifications en pages 2 et 3 du règlement. Idem en page 1 de l'annexe 1.
- Les secrétaires générales et généraux: modifications en page 3 du règlement. Idem en page 1 de l'annexe 1.
- La/le secrétaire général.e du pôle ... : modifications en page 1 de l'annexe 1.

1 – Règlement – document (v9) communiqué par mail le 25/11/2024

→ Ordre de désignation des structures à reprendre sur le modèle des statuts Nantes

Université:

- Pôle, puis composante dans l'ordre suivant : faculté des sciences et des techniques, Polytech puis IUT de Saint Nazaire
- Modifications du règlement en pages 1, 2 et 3.
- Modifications de l'annexe 1 en pages 1 et 2.

1 – Règlement – document (v9) communiqué par mail le 25/11/2024

→ Modifications proposées

- Principes généraux :
 - ajouter « **A faire le lien avec le pôle Sciences et Technologie et la présidence de Nantes Université** ».
- Article 1.3.2:
 - remplacer « **salles de cours** » par « **Espaces d'enseignement (amphithéâtre, TD, TP, informatique...)** ».
 - Modifier 2^{ème} paragraphe : Ils sont **mutualisés et** accessibles à tous les usagers du campus, sans distinction de diplômes, ni d'appartenance administrative à une entité spécifique. **Le comité technique spécifique proposera les règles de priorisation de réservation et d'affectation des salles et se réunira a minima 2 fois par an.**
 - ~~○ La personne gestionnaire des emplois du temps travaillera avec les équipes pédagogiques pour répondre au mieux à leurs contraintes pour l'affectation des salles au regard de l'ensemble des besoins du site. (Néanmoins, si les amphithéâtres et salles de cours sont par principe mutualisés, ils font l'objet de règles d'affectation établies par un comité technique qui se réunit au minimum une fois par an, avant chaque année universitaire, et qui associe toutes les entités du site.)~~
- Article 2.3 : modification 2^{ème} paragraphe « Dans le présent **règlement...** ».

1 – Règlement – document (v9) communiqué par mail le 25/11/2024

→ Article 2.2

- Dans une optique de simplification, d'économie et d'efficacité, tout projet commun, qu'il relève ou non d'un service mutualisé ou d'un matériel mutualisé, pourra faire l'objet d'une refacturation entre entités après qu'un accord préalable ait été passé sur la quotité de prise en charge entre structures, **le nombre d'étudiants et/ou le nombre de personnels concernés par le projet pouvant être pris en compte.**
- ~~Option : La quotité de prise en charge pourra prendre **prendra** en compte le nombre d'étudiants et/ou le nombre de personnels concernés par le projet.~~

2- Désignation de la personne responsable de site

2 – Désignation responsable de site

→ Candidatures reçues :

- Antony FEDELE-BENOIT

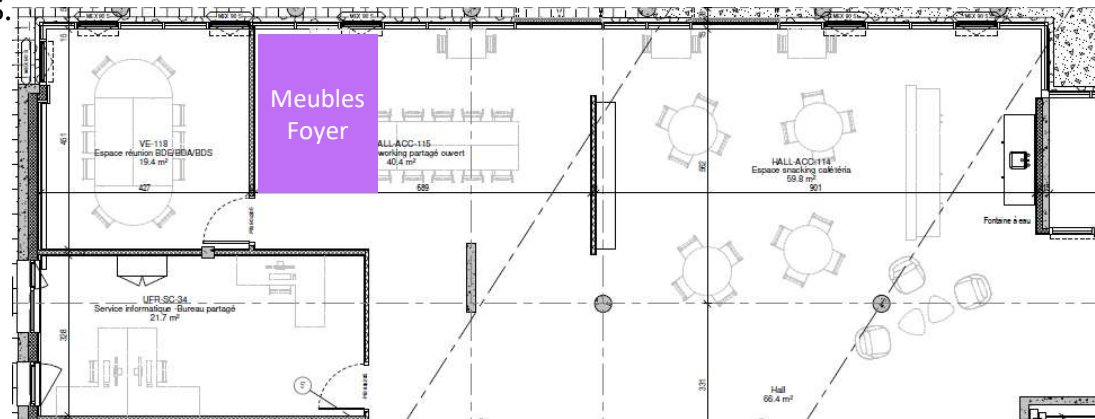
Le COPIL propose de désigner Antony FEDELE-BENOIT responsable du campus HEINLEX

3- GT Vie de campus / GT BU / GT Informatique

3.1 – GT Vie de campus

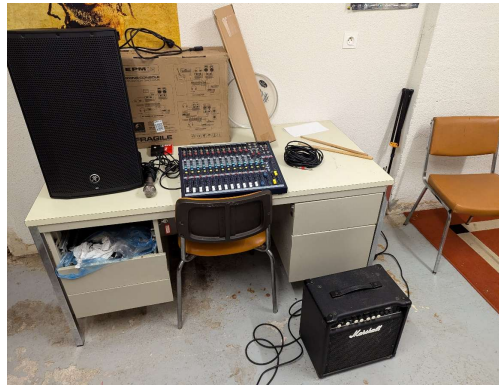
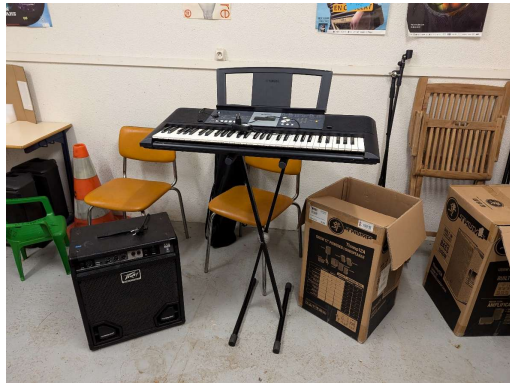
Foyer étudiant

- Proposition de positionner provisoirement un comptoir dans le bâtiment 22, à côté du bureau des BDE et BDS de Polytech.
- Le foyer de Polytech se positionne pour le tenir mais les autres associations peuvent également contribuer à la vie de cet espace ; **un appel sera fait auprès des associations déjà existantes de l'IUT et de l'UFR Sciences.**
- Les 2 baby-foots et la borne d'arcade des associations de Polytech seraient installés à proximité de cet espace.
- Espace affichage : Le panneau de liège réservé aux associations actuellement en place à Gavy sera installé à proximité du bureau BDE/BDS.



Stockage des instruments du club Décibel

- Le club décibel possède aujourd'hui plusieurs instruments de musique et du matériel sono (enceintes, amplis et console), **ces éléments pourraient-ils être stockés dans le même local que les instruments de musique de l'IUT ?**



Retour d'Erwan BERGOT, responsable du club musique de l'IUT :

- Proposition acceptée, un meilleur aménagement et rangement du matériel du SUAPS sera à prévoir, des étagères seront notamment ramenées de Gavy pour optimiser l'espace. Mathieu Failler a déjà été informé et donne son accord pour l'installation de nouvelles étagères et l'optimisation du rangement.
- Une attention doit être portée à l'humidité présente dans le local, il semble que les chauffages ne soient pas fonctionnels, le SPIL fera le nécessaire pour que le problème soit réglé.

Stockage du matériel associatif

- Proposition : **Stocker certain matériel des associations au bâtiment 16.**
- Stockage envisagé pour :
 - Le bar de l'évènement Yellow (qui a lieu sur la plage de la Courance en septembre)
 - Le matériel du parcours du combattant du défi VTT (utilisé également 1 fois par an (printemps))
 - Les estrades
- Le bâtiment 16 n'est pas un bâtiment ERP (Établissement Recevant du Public), il n'est donc pas accessible aux étudiant·es
- **Seuls les personnels seront autorisés à y accéder.** Les associations feront une demande auprès de l'administration (Fanny Gravelines ou Laura Chabault) pour récupérer leur matériel lorsqu'ils en ont besoin.

Retour du SPIL :

- A l'heure actuelle, tous les espaces de stockages au RDC du bât 16 sont occupés par le SPIL, la direction du SPIL propose de vider l'une des « caves » pour permettre le stockage du matériel associatif.

Bulle Rouge « Polytrip »

Bulle rouge « Polytrip »:

- Dimensions : 2m75 de hauteur / 2m35 de profondeur / 1m55 de longueur
- A proximité d'une prise pour raccordement électrique
- Cabane close non étanche. **Il est proposé de l'installer dans le hall du bâtiment 7.**
- **Cette bulle pourrait être proposée à toutes les associations, elle pourra servir de lieu de vente.**
- Un système de réservation devra être mis en place par l'administration générale du site d'Heinlex.

Retour du SPIL : Le hall du bât. 7 est déjà aménagé, l'espace actuel ne permet pas d'accueillir la bulle.

Retour de Polytech : dans un 1er temps envoyer la bulle à Chantrerie avant d'envisager un autre endroit sur le site d'Heinlex



Bureau pour BDE UFR Sciences

Procédures

Bureau pour BDE UFR Sciences

- Nécessité de trouver un bureau, éventuellement partagé, pour installer l'association de l'UFR ; **les associations de l'IUT seront sondées afin de savoir si une mutualisation de bureau peut être envisagée.**

Mise à disposition de locaux associatifs

- Polytech Nantes contractualise avec ses associations qui disposent de locaux dans les bâtiments Nantes Université, c'est le cas à Gavy ce sera aussi le cas à Heinlex, les associations disposant des locaux au sein du bâtiment 22 devront se soumettre à cette obligation.
- De même, il existe une convention d'occupation que signent les associations de l'IUT. Le modèle sera partagé sur le Cloud du GT.
- Dans le cadre de la gouvernance mutualisée du site, les documents seront harmonisés.

Réservation de salles

- Une procédure pourra être mise en place pour faciliter la réservation de salles aux associations qui en feront la demande
- Le GT Vie de Campus pourra coordonner la mise en place de cette procédure, Fanny Gravelines et Laura Chabault seront les contacts des étudiant·es pour effectuer ces réservations.

Campagnes BDE et BDS Polytech et événements associatifs

Campagnes d'élections du BDE et du BDS de Polytech

- Campagne BDE semaines 10 et 11 : du 3 au 14 mars 2025
- Campagne BDS semaine 14 : du 31 mars au 4 avril 2025
- Les activités sur site sont principalement la distribution de repas (petit déjeuner, déjeuner et goûter).
- Occupation du hall 22 (+ parvis) et du patio (cour centrale) à prévoir.
- Une procédure de demande de manifestation et de validation sera à mettre en place à l'échelle du campus, dans l'attente de la mise en place d'une gouvernance de site la « fiche Event » de Polytech pourra continuer à être utilisée par les associations de Polytech.

Événements associatifs

- Les associations de Gavy ont pour habitude d'organiser des moments de convivialité en soirée (sans alcool) au sein du « réfectoire » sur autorisation de l'administration.
- Il n'existe pas d'espace similaire pouvant être mis à disposition des associations sur le campus Heinlex, les seuls espaces disponibles sont les 2 halls (7 & 22).
- Les équipes de ménage devront être prévenues en amont de chaque événement pour adapter leurs passages en fonction.

3.2 – GT BU

→ Rattachement hiérarchique et fonctionnel d'un personnel IUT au SCD : validation de la proposition de convention d'intégration par le conseil d'institut début décembre (présentation au CSA en janvier 2025).

La personne concernée par le changement de rattachement est d'accord.

→ L'effectif de la BU sera de 3 ETP et permettra de proposer une offre de services plus conséquente.

3.3 – GT Informatique

Groupe de travail Informatique du 26/11/2024

I – Actualités :

- 1) Réseau
- 2) Active Directory
- 3) Déménagement

II – Projet de service

III – Annexe au règlement de gestion du site Heinlex

Groupe de travail Informatique du 26/11/2024

I – Actualités :

1) Réseau

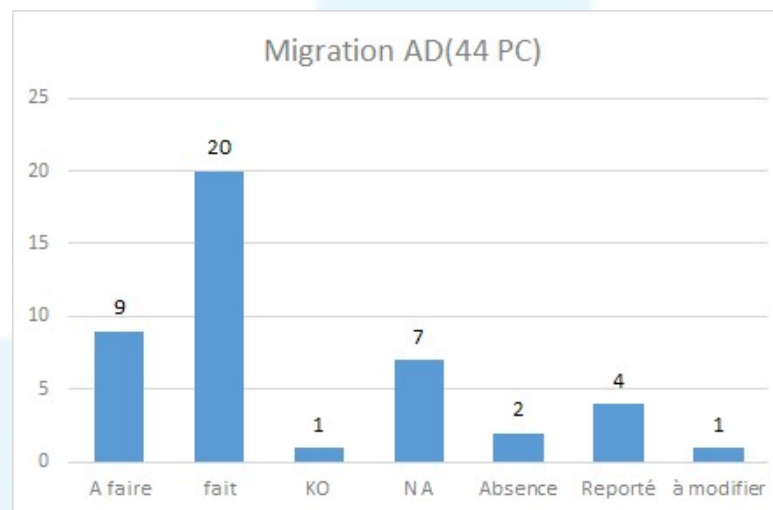
- Installation des switchs réalisée et alimentés.
- Déclaration des adresses Mac dans les nouveaux Vlan, brassage et tests en cours.

Groupe de travail Informatique du 26/11/2024

I – Actualités :

2) Active Directory

- Sur les 9 restants à faire (dont les 6 PC de l'équipe) : 3 RDV restent à prendre avec les utilisateurs.
- Fin prévue de la campagne avec les utilisateurs le 06/12 + 4 reports début janvier.
- Par opportunité lors du passage sur les postes utilisateurs nous en profitons pour remplacer des serveurs de partage par des espaces de groupe.



Groupe de travail Informatique du 26/11/2024

I – Actualités :

3) Déménagement

- Des 4 salles informatiques du bâtiment 22 vers le bâtiment 8 : du 12 après-midi au 19/12
- et la salle 22.101 le 06/01.

Groupe de travail Informatique du 26/11/2024

II– Le projet de service

Le document décrit les activités du service informatique et numérique en cours de construction. La démarche pour réaliser le document a été la suivante :

- partir du catalogue de service réalisé (mis en annexe du document).
- observer et interviewer sur les activités de l'équipe sur le terrain.
- s'appuyer également sur la fiche de poste du coordinateur du service et de son expérience sur des équipes support.

La chronologie a été :

- 1) de présenter la démarche sur le catalogue de service en interne (avant mi juillet),
- 2) de rédiger une version initiale fin aout,
- 3) puis d'échanger lors de 4 réunions de travail avec les 5 collègues de l'équipe pour compléter le document jusque fin octobre afin d'être partagé dans le GT.

L'objectif est évolué vers un document "projet de service" et aussi avoir la matière pour compléter d'autres documents (ex : règlement d'organisation du Campus).

Groupe de travail Informatique du 26/11/2024

III – Annexe au règlement de gestion du campus HEINLEX

- L'annexe décrit les activités et l'organisation du service informatique et numérique du campus Heinlex.
- Elle a été élaborée à partir du projet de service et dans le cadre du GT Informatique.

4- Calendrier 2025

4 – Calendrier 2025

→COPIL

Une réunion par mois de janvier à juin, puis 1 mois sur 2 jusqu'en décembre.

- 10 février – 15h 17h en présentiel

• ~~13 mars – 16h~~

• ~~10 avril – 12h~~

• ~~15 mai – 12h~~

• ~~26 juin – 16h~~

• ~~28 août ou 11 septembre – 12h~~

• ~~20 novembre – 12h~~

**Proposition de dates à venir
après échanges avec Antony**

4 – Calendrier 2025

→ COTECH général

Une réunion 2 semaines avant chaque COPIL

→ COTECH spécifiques